

Article sélectionné dans

La Matinale du 16/01/2017 [Découvrir l'application](http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e) (<http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e>)

Migrants : en 2016, plus d'arrivées et moins d'expulsions

Des premiers titres de séjour en hausse de 4,6 %, une baisse de 16 % des renvois : les chiffres de l'immigration en France pourraient relancer le débat politique sur ce sujet sensible.

LE MONDE | 17.01.2017 à 06h40 | Par Maryline Baumard (journaliste/maryline-baumard/)

Plus d'entrées de migrants et moins de sorties. Rendues publiques lundi 16 janvier, les données 2016 sur l'immigration en France pourraient bien alimenter le débat politique de la campagne présidentielle. Régulièrement taxé de laxiste par les élus de droite, l'exécutif risque une nouvelle fois de se retrouver dans la ligne de mire pour avoir délivré 4,6 % de premiers titres de séjours de plus que l'année précédente et afficher une baisse de 16,3 % des sorties forcées du territoire. Pourtant, ces deux données brutes méritent un examen plus approfondi, doublé d'une mise en perspective.

Certes, la France a délivré 227 550 premiers titres de séjour en 2016, soit 4,6 % de plus qu'en 2015. Mais les réfugiés en ont été les premiers bénéficiaires, puisque quelque 32 285 leur sont revenus, soit 41 % de plus que l'année d'avant. Cette catégorie constitue la principale hausse des entrées en France, même si le premier motif d'admission au séjour en 2016, comme les années précédentes, reste l'immigration familiale.

Mêmes chiffres que sous Sarkozy

En dépit d'un recul de 2,3 %, 88 000 personnes sont entrées à ce titre en France l'an dernier. Au sein de ce groupe hétéroclite, 49 000 titres de séjour ont été délivrés à des Français qui ont fait venir leur famille, alors que le regroupement familial (réservé aux personnes en situation régulière résidant depuis au moins 18 mois en France) concerne bon an mal an 11 500 personnes. Il est régulièrement décrié comme « à revoir » par la droite. François Fillon, le candidat LR à la présidence de la République, propose de le « subordonner à une perspective d'intégration » : une formule qui reste à préciser. En attendant, son programme insiste aussi sur « la mise en œuvre d'une politique volontariste d'éloignement du territoire des déboutés du droit d'asile ».

Lire aussi : Pour trouver un emploi en France, mieux vaut ne pas être issu de l'immigration ([/emploi/article/2016/02/18/pour-trouver-un-emploi-en-france-mieux-vaut-ne-pas-etre-issu-de-l-immigration_4867271_1698637.html](http://emploi/article/2016/02/18/pour-trouver-un-emploi-en-france-mieux-vaut-ne-pas-etre-issu-de-l-immigration_4867271_1698637.html))

Ce n'est pas tout à fait ce qu'a réalisé la gauche ces derniers temps, si l'on en croit les statistiques de la Direction générale des étrangers de France (DGEF). Les sorties de territoire risquent même de prêter elles aussi à la critique, puisqu'en un an, les retours forcés ont diminué de 7,1 %, pour tomber à 6 539 tandis que le total des éloignements forcés a donc globalement plongé de 16,3 % (12 961). Si ce bilan ne colle pas tout à fait à l'image de « fermeté » que l'ex-ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, a voulu afficher lors de son passage Place Beauvau, il ressemble en revanche à s'y méprendre aux nombres de renvois opérés annuellement sous la présidence Sarkozy.

En 2010 et 2011, en effet, le gouvernement en place ne renvoyait pas plus de 12 000 personnes chaque année. D'ailleurs comme le note un membre de la Police de l'Air et des Frontières (PAF), qui souhaite garder l'anonymat, « ces renvois servent surtout à rassurer l'opinion publique et faire croire qu'on contrôle. En fait, ils coûtent très cher et si le migrant veut revenir, il revient... »

De nouveaux sans-papiers

Ce positionnement politique autour de ceux qu'on appelle les « migrants économiques », parce qu'ils n'entrent pas dans le cadre de la Convention de Genève protégeant les réfugiés, cache un écueil plus dangereux. D'un côté, en effet, le nombre de demandeurs d'asile augmente, de l'autre les « éloignements » diminuent, ou sont impossibles pour tous les ressortissants des zones en guerre ou vivant sous le joug d'une dictature. La conjonction de ces deux facteurs est en train de

créer un vivier important de nouveaux « sans-papiers ». Or ce défaut administratif empêche une intégration de plain-pied dans la société, qui alimente en retour le sentiment anti-migrants.

D'autant que depuis le début du quinquennat Hollande, la circulaire Valls du 28 novembre 2012, assez restrictive, a permis de régulariser 30 000 personnes, dont 7 100 en 2016, selon la DGEF. Rien à voir, donc, avec les 80 000 régularisations de 1997 décidées lorsque Lionel Jospin s'est installé à Matignon, et moins encore avec les 131 000 de l'arrivée de la gauche en 1981. Il risque désormais d'être long, le chemin vers l'obtention du titre de séjour, puis peut-être vers l'acquisition de la nationalité.

Les statistiques rendues publiques montrent qu'en ce qui concerne les migrants légaux, jamais autant de titres de séjour n'avaient été en circulation. Aujourd'hui, la DGEF comptabilise plus de 2,3 millions de titres en cours de validité au 31 décembre, soit 20 % de plus qu'en 2010. Ce sont surtout les documents provisoires qui ont explosé (+26 % en six ans), pour atteindre quasiment 250 000.

Lire aussi : Migrations africaines, le défi de demain (/international/article/2017/01/16/migrations-africaines-le-defi-de-demain_5063273_3210.html)

Pourtant, les naturalisations, notamment par décret, continuent leur remontée engagée en 2012, avec le quinquennat Hollande. En 2016, 68 067 personnes en ont bénéficié (10,6 % de plus qu'en 2015). « *Leur nombre est bien reparti à la hausse* », observe Patrick Weil, historien. « *Mais pour remonter vers les 100 000 décrets annuels qui étaient de mise dans les années 2010, il aurait fallu en recentraliser la décision et ne pas la laisser aux préfets, comme c'est aujourd'hui le cas* », regrette ce spécialiste de la nationalité. Un choix très politique, qui n'a pas eu lieu.